

Evaporated and Condensed Milk

The TRQ access level for evaporated and condensed milk was 11,700 kg, all of which was used. The entire TRQ is reserved for imports from Australia. Supplementary import permits were issued for 2,359 kg and supplementary import permits for re-export were issued for 404,163 kg.

Heavy Cream

The heavy cream TRQ access level is 394,000 kg for sterilized cream having a minimum of 23% butterfat and in cans having a volume not exceeding 200 ml. The TRQ year is August 1, 1997 to July 31, 1998. Import permits were issued for 247,394 kg.

Products consisting of Natural Milk Constituents

The TRQ access level for these products is 4,345,000 kg; permits were issued to import 4,381,912 kg. Supplementary import permits for re-export were issued for 85,004 kg.

Ice Cream and Yoghurt

The ice cream TRQ access level was 429,200 kg; the yoghurt TRQ access level was 332,000 kg. Within access commitment permit issuance in 1998 totalled 519,753 kg for ice cream and 332,300 kg for yoghurt. Provision is made for import permits supplementary to the import access level to meet overall Canadian market needs. Supplementary permits for re-export for

Lait évaporé et lait concentré

Le niveau d'engagement d'accès pour le lait évaporé et le lait concentré est établi à 11 700 kg. Le contingent tarifaire, qui a été entièrement utilisé, est exclusivement réservé aux importations en provenance d'Australie. Des licences supplémentaires d'importation ont été délivrées pour 2 359 kg et des licences supplémentaires d'importation pour réexportation ont été délivrées pour 404 163 kg.

Crème épaisse

Le niveau d'engagement d'accès pour la crème épaisse est établi à 394 000 kg pour la crème stérilisée contenant au moins 23 % de matière grasse et vendue en cannettes d'un volume n'excédant pas 200 ml. L'année contingente allait du 1^{er} août 1997 au 31 juillet 1998. Des licences d'importation ont été accordées pour 247 394 kg.

Produits consistant en des composés naturels du lait

Le niveau d'engagement d'accès pour les produits est établi à 4 345 000 kg; des licences ont été délivrées pour importer 4 381 912 kg. Des licences supplémentaires d'importation pour réexportation ont été accordées pour 85 004 kg.

Crème glacée et yogourt

Les niveaux d'engagement d'accès étaient de 429 200 kg pour la crème glacée et de 332 000 kg pour le yogourt. Les licences d'importation sous régime d'accès délivrées en 1998 ont totalisé 519 753 kg pour la crème glacée et 332 300 kg pour le yogourt. Des licences supplémentaires peuvent être accordées pour importer des quantités supérieures à l'engagement d'accès afin de combler l'ensemble des